



Emilie CHALAS  
Députée de l'Isère

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Plan anti stupés du gouvernement :**  
**des leviers supplémentaires pour la sécurité à Grenoble**

En juillet dernier, j'interpellais le ministre de l'intérieur lors de son audition en commission des lois au sujet de la lutte contre le trafic de drogue et la situation spécifique de Grenoble<sup>1</sup>. Grenoble est en effet une ville particulièrement « gangrénée » par ce fléau, ainsi que la qualifiait l'ancien procureur de la République.

Je salue ainsi le plan de lutte contre les stupéfiants présenté aujourd'hui par le gouvernement. Ce plan permettra une meilleure coordination des services, une meilleure collecte et un meilleur partage des renseignements, ainsi que le renforcement à la fois les sanctions et des moyens de prévention.

En proposant un continuum d'actions du pied d'immeuble jusqu'à l'international, le plan anti-stups répond non seulement de manière globale aux enjeux du trafic de drogue, mais aussi de manière très concrète aux difficultés de Grenoble et de toutes les villes qui, à divers degrés, souffrent de ce fléau.

Je tiens également à saluer le travail de la Direction départementale de la sécurité publique de l'Isère dont je sais l'engagement face au trafic de drogue. Les dispositifs expérimentés à Grenoble dont nous avons pu discuter à plusieurs reprises ont pu montrer leur intérêt et inspirer le plan anti-stups. Intervenir sur l'occupation des halls d'immeuble était également un sujet que j'avais évoqué avec Gerard Collomb lors de sa venue à Grenoble il y a un an.

Alors que la sécurité est une attente forte des Grenoblois, il convient ainsi de rappeler les efforts substantiels fournis par le gouvernement pour répondre à la situation spécifique de Grenoble. En plus du plan anti-stups, l'action du gouvernement à Grenoble en matière de sécurité, c'est :

- 35 effectifs supplémentaires de police nationale arrivés depuis juin dernier
- la reconnaissance du caractère difficile de la circonscription de sécurité publique
- la création fin 2018 d'une Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROS), l'une des 28 créées par le gouvernement sur le territoire français.
- Des effectifs de gendarmerie renforcés depuis 2018

Le sujet de la sécurité ne peut pas, ne peut plus être ignoré ou banalisé à Grenoble. Le portage et la volonté politique de s'attaquer à ce fléau doit être sincère, entier et sans ambiguïté.

**Contact presse :**

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS  
[bertrand.biju-duval@clb-an.fr](mailto:bertrand.biju-duval@clb-an.fr) / [emilie.chalas@assemblee-nationale.fr](mailto:emilie.chalas@assemblee-nationale.fr) / 06 37 53 75 17

---

<sup>1</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=CQ7Ha9H9sP8>

LES ARRIVÉES DE **NOUVEAUX**  
EFFECTIFS EN JUIN  
ET SEPTEMBRE 2019




**20 DÉPARTEMENTS**  
MIEUX ACCOMPAGNÉS

**L'Isère (38)**



**2018**



- 512** Communes
- 886 099** Habitants
- 1 531** Gendarmes
- 07** Compagnies
- Soit **66** Unités

**Enjeux**

Grand volume d'interventions (atteintes aux biens, à l'intégrité des personnes)  
 Forte croissance démographique  
 Phénomène de métropolisation  
 Quartiers sensibles  
 Dynamique de flux  
 Enjeux touristiques

**Un apport sur le terrain :**

Expérimentation de la mesure de la satisfaction du public et des usagers relative aux postes provisoires des renforts hivernaux

Sécurité des mobilités : renforcement des partenariats avec les opérateurs de transport en commun publics ou privés

Groupes de contact au sein de la compagnie de GRENOBLE et du Peloton de gendarmerie de Haute-Montagne du VERSOUD